

# USEG10 - Développement durable

## Présentation

### Objectifs pédagogiques

- Intégrer la dimension environnementale et son cadre normatif à la gestion comptable des projets.
- Connaître les obligations réglementaires environnementales qui concernent directement les activités de l'ingénieur énergétique tant au sein des collectivités que des entreprises.

### Compétences

- Savoir intégrer les ressources naturelles et les coûts environnementaux dans la gestion financière des projets de développement énergétique.
- Connaître la réglementation environnementales pour les entreprises et les collectivités.
- Savoir réaliser une étude d'impact environnementale et la communiquer.

## Programme

### Contenu

#### Comptabilité environnementale : coefficient 1

- Introduction : définitions, enjeux environnementaux pour les entreprises et les collectivités, principes et objectifs.
- Méthodes de comptabilisation des impacts environnementaux : ACV, indicateurs environnementaux (empreinte carbone, consommation d'énergie, émissions polluantes, etc.), monétarisation des impacts environnementaux pour évaluer les coûts cachés.
- Comptabilité énergétique : suivi et enregistrement des flux énergétiques, comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre et autres polluants liés à l'énergie, identification des sources d'inefficacité énergétique et opportunités d'amélioration.
- Comptabilité environnementale : coûts environnementaux des projets énergétiques, évaluation financière et environnementale des projets énergétiques (analyse coûts-avantages, ROI environnemental), prise en compte des risques environnementaux dans la planification des projets, comptabilité triple canal.
- Reporting environnemental et communication : normes de reporting (GRI), communication auprès des parties prenantes, avantages de la transparence et de la responsabilité

#### Règlementation environnementale pour les entreprises et les collectivités : coefficient 1

- Introduction : définitions, rôle, enjeux environnementaux, principaux défis liés à la réglementation, acteurs impliqués dans l'élaboration, l'application et le contrôle de la réglementation environnementale.
- Cadre juridique : lois nationales et internationales relatives à l'environnement et à l'énergie, conventions et accords internationaux sur la protection de l'environnement, principaux décrets et arrêtés spécifiques aux domaines de l'énergie et de l'environnement.
- Réglementation environnementale pour les entreprises : obligations légales (déclaration, autorisation, permis, normes techniques), contraintes environnementales dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des services, gestion des risques environnementaux et responsabilité civile et pénale des entreprises.
- Réglementation environnementale pour les collectivités : compétences des collectivités territoriales en matière d'environnement, planification et aménagement du territoire en respectant la réglementation environnementale, gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie au niveau local.
- Conformité et contrôle : outils de suivi et d'évaluation de la conformité environnementale, inspections et contrôles des autorités, conséquences de la non-conformité et les sanctions en cas de violation de la réglementation.  
Evolutions et perspectives : tendances actuelles et nouvelles réglementations sur l'énergie et l'environnement, harmonisation des réglementations nationales et internationales, enjeu

Mis à jour le 10-10-2024



**Code : USEG10**

Unité spécifique de type mixte  
2 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN01 - Bâtiment et énergie /  
Brice TREMEAC

futurs et défis à relever dans le domaine de la réglementation environnementale.

## Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final